

Le contrat de dynamisation et de cohésion de Vézère Auvézère

Situé au nord de la Corrèze, Vézère-Auvézère est un territoire rural de 43 communes regroupant 22 400 habitants. Ce territoire de contractualisation, le plus faiblement peuplé de la région, est composé de trois intercommunalités : la communauté de communes du Pays de Lubersac-Pompadour, la communauté de communes du Pays d'Uzerche et la communauté de communes de Vézère-Monédières-Millesources, réunies dans un PETR.

L'économie locale présente un profil productif, ce qui est une spécificité importante. L'atout que représente aujourd'hui la présence de grandes entreprises de la sphère productive est susceptible de se retourner en fonction du contexte concurrentiel. De plus, le vieillissement des artisans, commerçants et chefs d'entreprises, comme celui des cadres alerte sur le besoin d'actifs qualifiés.

L'attractivité du territoire s'opère dans la proximité : les nouveaux arrivants proviennent de la communauté d'agglomération du Bassin de Brive et des communautés de communes environnantes. Elle doit pouvoir s'étendre.

La stratégie du contrat s'appuie sur 3 enjeux :

4. Développer les coopérations pour renforcer la capacité à agir des acteurs de la sphère économique
5. Attirer et ancrer durablement de nouvelles populations
6. Préserver la diversité économique locale, notamment par la transmission et la formation des jeunes

Le contrat, le diagnostic du territoire et le plan d'actions sont annexés.

Parmi les actions phares, à titre d'illustration, sont proposées : le développement de l'agriculture de proximité, le soutien à l'animation économique locale, la structuration de l'offre touristique, le développement de l'offre d'accueil pour porteurs de projets (tiers-lieux, espaces de co-working, pépinières...), l'accompagnement aux porteurs d'activité (problématique de reprise-transmission).

Le contrat de dynamisation et de cohésion de Monts et Barrages

Le territoire Monts et Barrages est un petit territoire de 23 243 habitants, composé de trois communautés de communes : la CC Briance Combade (10 communes), la CC de Noblat (12 communes) et la CC des Portes de Vassivière (12 communes) et structuré en PETR depuis le 15 décembre 2014.

Le territoire Monts et Barrages se distingue parmi les territoires ruraux néo-aquitains par l'ampleur de l'effondrement de sa sphère productive exportatrice et la stagnation de l'économie présenteielle. Le tissu économique conserve cependant une orientation plutôt productive mais beaucoup moins affirmée que par le passé.

Le territoire reste spécialisé en agriculture-sylviculture et dans des secteurs industriels (cartonnerie, scierie, entreprises de porcelaine et de produits plastiques).

Le territoire compte également de nombreuses aménités permettant le développement des activités de pleine nature (lac de Vassivière, PNR de Millevaches, Mont Gargan - site naturel classé) et des activités culturelles et patrimoniales (label UNESCO pour la collégiale de St- Léonard-de-Noblat, label Pays d'art et d'histoire Monts et Barrages, Espace Paul Rebeyrolle, Centre International d'art et du Paysage de Vassivière, Moulin à papier du Got, Cité des Insectes...).

Pour autant, la densité d'emplois présents est faible. La proximité de Limoges si elle profite au territoire par la masse salariale substantielle qu'elle y redistribue, exerce aussi une attractivité commerciale indéniable qui limite la création d'emplois présents.

La stratégie du contrat s'appuie sur 2 enjeux :

1. Renforcer les facteurs d'attractivité et favoriser l'accueil de population
2. Valoriser les ressources patrimoniales (patrimoines bâti et naturel) et développer l'économie locale

Le contrat, le diagnostic du territoire et le plan d'actions sont annexés.

Parmi les actions phares, à titre d'illustration, sont proposées : la création de maisons de services au public, la création et la modernisation de maisons de santé pluri professionnelles, la structuration de la filière bois, la qualification d'hébergements touristiques.

Le contrat de solidarité et d'attractivité avec le territoire de contractualisation de l'ex chef- lieu de région de Poitou-Charentes

Grand Poitiers - Vallées du Clain - Haut-Poitou
--

Le territoire de contractualisation est composé de la Communauté Urbaine de Grand Poitiers, de la Communauté de Communes du Haut Poitou et de la Communauté de communes des Vallées du Clain qui rassemblent 87 commune261 919 habitants.

Le territoire s'articule autour du centre urbain Poitiers-Futuroscope qui centralise l'emploi et les migrations domiciles travail et une seconde couronne rurale organisée en bassins de vie identifié avec leur fonctionnement propre : Chauvigny, Mirebeau, Neuville-de-Poitou, Vouillé, Lusignan, Vivonne.

Il réunit un grand nombre des acteurs de l'innovation (la Technopole, l'université, les laboratoires du CHU, les écoles d'enseignement supérieur, la French Tech, Edutainment, l'INRA) et dispose de filières économiques structurées autour d'écosystèmes présents : les Ed TECH, l'aéronautique, l'agriculture.

Il représente une zone d'emploi conséquente dans le département de la Vienne (concentration de 68% des emplois du département).

La stratégie du contrat s'appuie sur 4 enjeux :

1. Créer de l'activité génératrice
2. Maintenir les équilibres des territoires par l'offre de services de proximité et l'amélioration de la mobilité